

SANTERRE SAEP

Amiens, le 5 mars 2020

MONSIEUR LE PRESIDENT
SANTERRE SIEP
BUREAU DDE
1 RUE D'ASSEL
80170 ROSIERES EN SANTERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00107794		mardi 18 février 2020 à 15h19
Unité de gestion	0089	SANTERRE SAEP	par : 2VD
Installation	UDI 000616	POTTE UDI	Type visite : D1
Point de surveillance	S 0000001100	CENTRE BOURG	Commune : BREUIL
Localisation exacte	4 RUE HAUTE	MITIGEUR CUISINE	

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L' AISNE

Type de l'analyse : PCLAT

Code SISE de l'analyse : 00107905

Référence laboratoire : H_CS20.2314.9

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure inférieure supérieure

DIVERS MINERAUX

	Résultats	Limites de qualité	Références de qualité
		inférieure supérieure	inférieure supérieure
Perchlorate	11 µg/L		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00107794)

L'analyse a révélé la présence de perchlorate dans une concentration comprise entre une valeur strictement supérieure à 4µg/l et une valeur inférieure ou égale à 15µg/l, l'Anses préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois.

Pour la Préfecture et par délégation,
l'Ingénieur du Génie Sanitaire

Jérôme Veyret